Jérôme PASCO

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 027-212701655-20260303-CM030326_04A-DE

CM-03-03-2026/04

Département ***EURE*** **Arrondissement** ***EVREUX*** **Canton** ***CONCHES***	***COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE*** EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2026

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*19*
Nombre de votants :	*19*
Date de Convocation :	*04/02/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Trois Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS

Monsieur *Jérôme PASCO, Maire.*

Mesdames *Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY, Céline CONSTANT*

Messieurs *Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Mesdames *Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY*

Messieurs *Didier MABIRE, Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Julien HAILLIEZ, Jérémy PEREIRA*

***Secrétaire de séance** : Monique JEAN*

Objet : CENTRE DE SANTE-LE V@L : Modification du bail de Madame Adeline LEMEUNIER

Sophie LEMEZ rapporte que Madame Adeline LEMEUNIER occupe depuis le 1er octobre 2023 le bureau n° 7 au Centre de Santé-le V@l afin d'y exercer sa profession de psychologue. Ce bureau est notamment partagé avec le Centre de Santé de La Musse qui reçoit des patients le lundi pour des consultations de médecine générale.

Dernièrement, Madame Adeline LEMEUNIER a sollicité la Commune afin de changer de bureau pour pouvoir y exercer de façon exclusive.

En l'espèce, Madame Adeline LEMEUNIER pourrait occuper un bureau de 19,82 m² récemment libéré par l'association Moissons Nouvelles. Elle occuperait ce bureau 20 jours par mois à compter du 1er avril 2026 ; puis à plein temps à compter du 1er septembre 2026.

Publié le : 17/03/2026 14:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/55176

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 027-212701650-20260303-CM030326_04A-DE

Conformément à la délibération du 19-11-2024/06 du 19 novembre 2024, le tarif d'occupation des locaux a été fixé à 12,50 € HT par mètre carré. Cela ferait donc un loyer de 165,00 € H.T. (correspondant à 20/30ème) à compter du 1er avril ; puis 247,75 € HT à compter du 1er septembre 2026.

Vu la délibération numéro 19-11-2024/06, du conseil municipal du 19 novembre 2024, concernant les tarifs d'occupation du centre de santé ;
Vu le bail professionnel signé entre la Commune de Conches en Ouche et Madame Adeline LEMEUNIER, psychologue ;
Vu la demande formulée par Madame Adeline LEMEUNIER afin de changer de local.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** la demande de résiliation anticipée du bail professionnel actuel de Madame Adeline LEMEUNIER.

- **Concluent** un nouveau bail professionnel pour un bureau de 19,82 m^2 à compter du 1er Avril 2026.

- **Fixent** le loyer mensuel à 165,00 € H.T. à compter du 1er Avril 2026 et à 247,75 € H.T. à compter du 1er Septembre 2026.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le 6 Mars Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO

Publié le : 17/03/2026 14:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/55176